

Les aires marines éducatives (AME) de Polynésie française

Qu'est-ce qu'une aire marine éducative ?

Une aire marine éducative (AME) est une zone maritime littorale gérée de manière participative par une école ou un groupe d'élèves.

La mise en place d'une AME par une école est une action inscrite sur le long terme et de manière continue. Pour la gestion de leur AME, les enfants sont en interaction avec les autorités publiques, les scientifiques et les usagers. Ils peuvent proposer des mesures relatives à leur AME – comme par exemple une taille minimum pour les crustacés ou une interdiction de mouillage dans certaines zones. L'éventuelle mise en place de ces mesures se fait sans contrainte réglementaire. Mais globalement, les usagers les respectent car les propositions viennent des enfants, tout le monde se connaît dans ces vallées. De plus les AME sont situées dans des zones bien délimitées et relativement petites (de 4 à 45 ha).

Il s'agit donc d'une démarche de gestion participative impliquant des élèves autour d'un projet d'action citoyenne de connaissance et de gestion du milieu marin.

Naissance du concept

L'initiative du concept d'AME a été lancée en 2013 par l'école primaire de Vaitahu (île de Tahuata aux Marquises), la fédération culturelle et environnementale des Marquises Motu Haka et l'Agence des aires marines protégées avec le soutien de la Polynésie française, de la communauté de communes des Marquises (CODIM) et de l'État français. Son lancement fait suite à la vaste campagne océanographique *Pakaihi i te moana* qui s'est déroulée en 2012 dans l'archipel et qui avait comporté un volet de sensibilisation des élèves à la richesse de la biodiversité marine marquisienne. Les enfants avaient alors exprimé leur souhait de devenir responsables de leur propre aire marine protégée dans la baie en face de leur école.

Puis, le gouvernement de Polynésie française et ses partenaires ont souhaité que ce type de démarche puisse être structuré et proposé à l'ensemble des écoles volontaires de Polynésie française, voire au niveau régional. Pour concrétiser le concept, l'option retenue a été d'engager le déploiement d'un label récompensant des écoles souhaitant développer un projet de connaissance et de gestion de la mer par des enfants.



Les enfants en face de leur AME à Vaitahu, Tahuata, Îles Marquises (photo : Pascal Erhel).



Les enfants apprennent à établir un état écologique des lieux dans leur AME d'Hanaïapa, Hiva Oa, Îles Marquises (photos: Créocéan).

Parallèlement, pour éprouver la méthodologie du label, un programme pilote baptisé *Pukatai* – le nom du corail marquisien – a été initié en 2014 aux Marquises (ce programme a été lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt IFRECOR 2013 qui récompense les démarches innovantes en matière d'AMP).

Le concept, initié en Polynésie française, des aires marines éducatives a été présenté lors de trois ateliers internationaux (le congrès mondial des parcs de Sydney en 2014, le congrès mondial des aires marines protégées 2013 et l'atelier Pacifique de l'UNESCO à Fiji en 2014) et a remporté un vif succès, notamment pour un déploiement et des jumelages dans la région Pacifique.

Une philosophie

Le label AME fait l'objet d'une démarche de protection afin que la philosophie de la démarche puisse être respectée. Elle se fonde sur des objectifs pédagogiques en rapport avec les programmes scolaires, qui sont : « connaître, vivre et transmettre la mer ». Elle s'articule autour de trois piliers :

1) Pilier connaissances : « Connaître la mer »

L'AME doit permettre aux élèves d'apprendre à mieux connaître leur environnement marin et leur culture maritime, en intégrant notamment l'utilisation des langues polynésiennes.

2) Pilier pratique : « Vivre la mer »

L'objectif est que les enfants puissent apprendre des porteurs de savoirs et des professionnels de la mer (pêcheurs, scientifiques, artisans, etc.) de façon très concrète.

3) Pilier gestion : « Transmettre et gérer la mer »

La transmission des connaissances acquises ainsi que les échanges avec les professionnels de la mer amèneront les élèves à choisir des actions spécifiques pour une gestion de la baie concernée.

Le réseau pilote *Pukatai* des six aires marines éducatives des îles Marquises bientôt étendu à d'autres îles de Polynésie française

L'archipel des Marquises se situe au nord de la Polynésie française. Il regroupe douze îles, dont six sont habitées. Le réseau pilote *Pukatai* vise à créer six aires marines éducatives, une dans chaque île habitée des Marquises, et à fédérer leur gestion.

Pukatai repose sur une approche participative issue de la société civile. L'ensemble s'inscrit dans le cadre des politiques publiques développées par la Polynésie française (Assises de la mer, programme d'aires marines protégées, etc.) et la communauté de commune des Marquises. De plus, il est important de souligner que les Marquises font l'objet d'une démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce processus demande notamment d'établir des programmes éducatifs idoines et des plans de gestion des sites naturels et culturels. Le réseau des aires marines éducatives s'inscrit donc dans la philosophie de gestion des biens soutenue par l'UNESCO.

Aujourd'hui, aux Marquises, 120 enfants de 6 à 12 ans se sont engagés avec leurs écoles en créant leur AME à Vaitahu, Hanoui, Hakahetau, Hanaïapa, Anaho et Hane. Pour la rentrée 2015–2016, de nouvelles écoles de Polynésie française souhaitent créer des AME à Tahiti (Mahina, Punaauia), aux Tuamotu et aux Australes. Plus loin encore, mais toujours en Polynésie, d'autres écoles souhaitent rejoindre le réseau, notamment à Rapa Nui.

Le réseau pilote *Pukatai*



Pour éprouver la méthodologie du label, les partenaires ont décidé de mettre en place un programme pilote sur deux ans : *Pukatai*. *Pukatai* vise à créer une aire marine éducative dans chacune des six îles habitées des Marquises et à fédérer leur gestion. À cette fin, *Pukatai* s'appuie d'une part sur l'expérience de la première Ame de Tahuaeta et, d'autre part, sur une équipe de référents dans chacune des îles dont le rôle est d'assister les enseignants pour les actions de l'aire marine éducative. *Pukatai* a été lauréat d'un appel à projet de l'Initiative Française en faveur des Récifs Coralliens (Ifreco).

Pukatai s'inscrit dans la démarche plus globale de création d'une grande aire marine protégée et d'inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'Unesco en biens mixtes (nature/culture). Ce processus demande notamment d'établir des programmes éducatifs et des plans de gestion des sites naturels et culturels. Ainsi le réseau *Pukatai* s'inscrit dans la philosophie de gestion des biens soutenue par l'Unesco.

Contacts des partenaires du réseau *Pukatai*

Fédération culturelle et environnementale des Marquises Motu Haka
totiteki@yahoo.fr

Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements
courrier@education.pf

Communauté de communes des Îles Marquises
comtahuaeta@gmail.pf

Agence des aires marines protégées
www.aires-marines.fr



Polynésie française

en collaboration avec :





PUKATAI



Les aires marines éducatives de Polynésie française

Des brochures ont été produites en français et en anglais pour promouvoir le concept polynésien des AME.

Quelques actualités en cours dans les AME des Marquises (Polynésie française)

Les enfants ont présenté leur projet en conseil municipal. Ce fut notamment le cas de l'AME de Ua Pou qui a présenté son zonage et ses actions aux élus en mars 2015.

Tournée aux Marquises à bord du patrouilleur de la marine nationale ARAGO. Le Patrouilleur de service public de la marine nationale ARAGO s'est engagé auprès des six aires marines éducatives des Marquises. Il a effectué une tournée fin avril qui a permis d'organiser une interaction avec 120 élèves liés aux six aires marines éducatives. A l'occasion de ses escales, l'ARAGO leur a proposé un embarquement de quelques heures visant à visiter et découvrir le patrouilleur, connaître quelques métiers de la marine, réaliser des activités théoriques et pratiques sur la connaissance du milieu marin et d'aller observer leur AME depuis la mer.

L'état écologique des aires marines éducatives des îles du sud des Marquises.

La philosophie des AME est de proposer une nouvelle famille d'aire marine protégée. Dans cette filiation, la connaissance du milieu marin est essentielle. Aussi, un état écologique initial a été réalisé par le bureau d'étude Créocéan pour les

six AME aux Marquises. Celui-ci a permis de dresser un état des habitats et des espèces présentes, mais surtout une méthodologie a été développée pour enseigner aux enfants les techniques scientifiques d'observation des milieux marins. Ils ont pu participer en réalisant des transects ou autres activités scientifiques en zone littorale.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier le Gouvernement de la Polynésie française, la Fédération marquisienne Motu Haka, la Communauté de communes des îles Marquises, et l'Agence des aires marines protégées, auprès de qui elles ont collecté l'information nécessaire à la rédaction de cet article.

Pour plus d'information :

Leilanie Chen

Chargée de communication, Agence des aires marines protégées
leilanie.chen@aires-marines.fr

Sophie-Dorothee Duron

Chef antenne Polynésie, Agence des aires marines protégées
sophie-dorothee.duron@aires-marines.fr